



Déclaration de la FSU Meuse pour le CTSD Meuse du 28 Janvier 2021

Depuis maintenant plusieurs années, les conditions de travail des personnels de l'Éducation Nationale se dégradent, mises à mal par les gouvernements successifs. Ces derniers ne voyant que le coût que cela implique alors que la FSU voit un investissement sur l'avenir. La FSU dénonce le gel du point d'indice, l'instauration de la journée de carence, la précarisation massive (AESH, Contractuels), la loi de transformation de la fonction publique, le retrait de la quasi-totalité des compétences des commissions paritaires entraînant la fin du paritarisme, la suppression actée des CHSCT, la réforme des retraites et le projet de loi 4D.

Le Ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel BLANQUER incarne à lui seul, la casse du service public d'Éducation, qui se poursuit, année après année. Il persiste dans une politique éducative qui renforce les inégalités et qui projette une transformation du métier, inquiétante, reposant sur un accroissement du contrôle hiérarchique et une remise en cause de l'autonomie du métier enseignant. C'est ainsi que le Grenelle de l'Éducation, mascarade pilotée par le Ministère, accouche de propositions qui reproduisent exactement les conceptions libérales du ministre : Rémunération au mérite et à la carte, contractualisation d'établissements autonomes, statut de directeurs d'école. Les propositions du Grenelle vont loin et sont inacceptables. De son côté, le 25 janvier sur LCI, M. le Ministre parle de « perspectives extrêmement intéressantes » apportées par le Grenelle pour l'avenir de la profession enseignante. Ce n'est guère étonnant sachant que c'est le ministère qui a choisi les personnalités présentes au Grenelle dont chaque groupe est piloté par un cadre du ministère.

La revalorisation des personnels et les mesures pour la direction et le fonctionnement de l'école, seraient inexistantes soit s'avèreraient très loin des attentes de la profession. La revalorisation salariale serait liée à un devoir d'astreinte au remplacement ou de porter des projets. Elle dépendrait aussi des formations suivies hors temps scolaire. Les primes pourraient varier en fonction des lieux. La rémunération pourra varier selon « le mérite ». Toutes ces mesures, qui viseraient à mettre fin au protocole PPCR, seraient inacceptables pour la FSU.

Dans un contexte de crise sanitaire qui met encore plus en lumière la nécessité d'investir dans l'éducation, le fait de ne même pas exécuter entièrement, pour la deuxième fois, le budget attribué à l'Éducation Nationale est incompréhensible. En Effet, le Journal officiel du 24 janvier porte annulation de 212 501 312,60€ du budget de l'éducation nationale. En 2018 déjà, 200 millions restaient en fin d'année. L'année suivante, le budget de l'Éducation Nationale avait fort peu augmenté. Ces 200 millions économisés sont l'équivalent de 4200 postes d'enseignants dans un budget qui supprime 1800 postes dans le second degré. C'est aussi la moitié de la revalorisation promise aux enseignants pour 2021.

Autre provocation, alors que 70% des enseignants ne bénéficieront pas de hausses de salaires en 2021, le ministère vient d'accorder de très fortes hausses indiciaires aux hauts cadres du ministère de l'Éducation Nationale.

Dans sa lancée, M. le Ministre n'oublie rien dans son entreprise de casse de l'école maternelle. Non content de la formater sur le modèle de l'école élémentaire, fort peu intéressé par la réaction massive

que la note du CSP a provoquée, il vient de décider de fichier les enfants, dès 3 ans, sur la base de leurs comportements et ce jusqu'à la fin de leur scolarité. Cette idée n'est pas neuve : Nicolas Sarkozy l'avait déjà évoquée dès 2005. La FSU constate l'attrait du gouvernement pour le fichage puisque trois récents décrets (du 2 décembre 2020) élargissent considérablement l'ampleur des fichiers « Gestion de l'information et prévention des atteintes à la sécurité publique (GIPASP) », mentionnent notamment la possibilité de fichier des personnes pour « appartenance syndicale ». La FSU dénonce ces mesures.

Les personnels éducatifs, plus que jamais, ne voient en leur Ministre, qu'un opportuniste qui continue ses réformes régressives pendant la pandémie, un destructeur des métiers liés à l'Éducation.

L'ensemble des collègues, à travers la FSU, demande la mise en œuvre d'une autre politique éducative que celle menée jusqu'à présent par le Ministre de l'Éducation National.

Pour conclure, la FSU réaffirme, une fois de plus que notre service public d'éducation a besoin de moyens, de confiance, d'amélioration des conditions de travail dans le premier comme dans le second degré pour une vraie réussite de nos élèves.

La FSU remercie les services pour la qualité des documents fournis.

Merci pour votre attention.